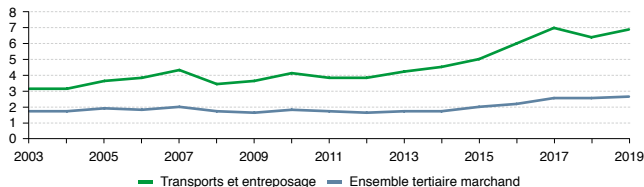


# L'emploi intérimaire et le temps partiel

## TAUX DE RECOURS À L'INTÉRIM

En % (effectif intérimaires/total effectifs salariés, y compris intérimaires)



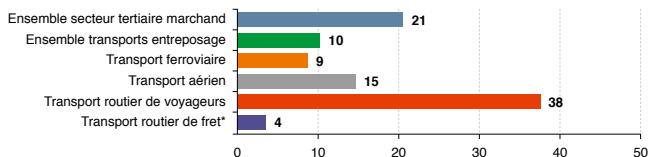
Champ : France hors Mayotte.

Sources : Dares ; Pôle emploi

Fin 2019, le secteur des transports et de l'entreposage mobilise 106 000 intérimaires. Le taux de recours à l'intérim, en forte hausse depuis 2012, s'établit à 6,9 % et demeure à un niveau élevé par rapport à celui de l'ensemble du secteur tertiaire marchand (2,7 %).

## PART DU TEMPS PARTIEL EN 2019

En %



\* TRF « élargi » : TRF interurbains (NAF 4941A), TRF de proximité (4941B), location de camions avec chauffeur (4941C), messagerie et fret express (5229A).

Champ : France hors Mayotte, hors intérim.

Source : Insee, enquête emploi en continu (EEC)

En 2019, la part d'emploi à temps partiel, bien que très élevée dans le transport routier de voyageurs (38 %), est moitié moindre dans le secteur des transports et de l'entreposage que dans l'ensemble du secteur tertiaire marchand (10 %, contre 21 %).